

## **The Committee**

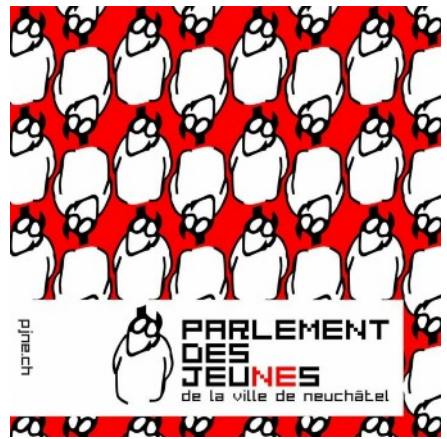
**Elyes Hammami, Présidence**

**Chloé Caldevilla, Vice-Présidente**

**Maël Cattin, Secrétaire**

**Nitsch Rausa, Responsable Communication**

**Cristophe Bernasconi, Responsable Logistique**



**Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel, Service de l'Intégration et des Infrastructures Culturelles, Tivoli 28, CH-2000 Neuchâtel**

**<https://www.facebook.com/PJNeuchatel/> @PJNeuchatel <http://www.pjne.ch/>**

Established in 1991 and with an annual budget of 40,000 francs, Neuchâtel Youth Parliament is an extra-parliamentary advisory body for young people from Neuchâtel beyond compulsory schooling, created because of the specific aspirations and needs of this age group.

The aim is to establish a permanent dialogue between the young people of Neuchâtel and the authorities (Communal Council, General Council, Administration). The Youth Parliament (PJ) is mandated to study and make concrete proposals to the City of Neuchâtel to facilitate the social, professional, political and cultural integration of young people in Neuchâtel. Its members have the duty to inform the circles they represent and to forward to Parliament the requests of the institutions that will have delegated them. Parliament creates working committees to study specific topics by specifying the terms of reference. The committees submit their report to Parliament for approval, amendment or refusal.

## **MEMBERSHIP**

You are between 16 and 25 years old, you want to meet people, give your opinion, realize a dream, discover, push a mouth, commit to your passion, exchange, set up an association or have a drink? Members of the Youth Parliament can be - \* students from higher schools; \* students from HES and universities; \* members of sports, social and cultural associations; \* members of political parties,

The only condition is to be between 16 and 25 years old and that the different structures are based in Neuchâtel. There are also 10 free seats for the inhabitants of the City of Neuchâtel, it is enough to be between 16 and 25 years old.

Register yourself :

You can register from your dean or the secretariat of your school, through the leaders of your party or association, or by calling the Integration and Cultural Infrastructure Department directly at 032.717.73.80

The sessions are open to everyone, so do not hesitate to come see us!

The Youth Parliament has already carried out projects such as the Noctambus, the letter of hope, the Snow'Neuch ski weekends and the gymnaz'out. It supports several events such as the "all different, all equal" forum, Respect 06 of S.Cort Production, the ParaBôle, Humanfest and La Superette festivals, and many more!

Le bureau du PJ  
Elyes Hammami, Présidence  
Chloé Caldevilla, Vice-Présidente  
Maël Cattin, Secrétaire  
Nitsch Rausa, Responsable Communication  
Cristophe Bernasconi, Responsable Logistique

**Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel, Service de  
l'Intégration et des Infrastructures Culturelles, Tivoli 28,  
CH-2000 Neuchâtel**

<https://www.facebook.com/PJNeuchatel/> @PJNeuchatel  
<http://www.pjne.ch/>



En novembre 1991, le Conseil général, décidait la création du Parlement des Jeunes de Neuchâtel. Sa mise en place s'est effectuée à la rentrée scolaire 1992/1993, c'est-à-dire au mois de septembre 1992. Le Parlement des Jeunes de Neuchâtel est un organe consultatif extraparlamentaire des jeunes Neuchâtelois-es au-delà de la scolarité obligatoire, créé en raison des aspirations et des besoins spécifiquement différents propres à cette classe d'âge. L'objectif est d'instaurer un dialogue permanent entre les jeunes Neuchâtelois-es et les autorités (Conseil communal, Conseil général, administration).

Le Parlement des Jeunes (PJ) a pour mandat d'étudier et de faire des propositions concrètes à la Ville de Neuchâtel, de faciliter l'insertion sociale, professionnelle, politique et culturelle des jeunes à Neuchâtel. Ses membres ont le devoir d'informer les milieux qu'ils représentent et de transmettre au Parlement les requêtes des institutions qui les auront délégués. Le Parlement crée des commissions de travail pour étudier des sujets particuliers en précisant le mandat. Les commissions soumettent leur rapport au Parlement pour approbation, amendement ou refus.

Afin de favoriser l'apprentissage de la responsabilité et la prise de décision, le Parlement des Jeunes dispose d'un budget de 40'000 francs qui permet également quelques réalisations.

## Membres

Tu as entre 16 et 25 ans, tu veux faire des rencontres, donner ton avis, réaliser un rêve, découvrir, pousser un coup de gueule, t'engager pour ta passion, échanger, monter une association ou boire un verre ?

Peuvent être membres du Parlement des Jeunes :

- Les élèves des écoles supérieures,
- Les élèves des HES et des universités,
- Les membres des associations sportives, sociales et culturelles,
- Les membres des partis politiques,

La seule condition est d'avoir entre 16 et 25 ans et que les différentes structures soient basées à Neuchâtel.

Il y a également 10 sièges libres pour les habitants de la Ville de Neuchâtel, il suffit d'avoir entre 16 et 25 ans. Inscris-toi : auprès de ton doyen ou du secrétariat de ton école, par le biais des responsables de ton parti ou association, en appelant directement le Service de l'Intégration et des Infrastructures Culturelles au 032.717.73.80

Les séances sont ouvertes à tous, alors n'hésite pas à venir nous voir!

Le parlement des Jeunes a déjà réalisé des projets comme le Noctambus, la lettre de l'espoir, les week-ends à ski Snow'Neuch et la gymnaz'out. Il soutient plusieurs manifestations comme le forum « tous différents, tous égaux », Respect 06 de L'S.Cort Production, les festivals ParaBôle, Humanfest et La Superette, et encore plein d'autres !